Coordination Ebola
service public fédéral
SANTE PUBLIQUE, SECURITE DE LA CHAINE ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT

Vlaanderen is zorg | Wallonie | COCOM | DG | isp WIV

Patient → Appel 112 → Attention : appel pour nausée, grippe, fatigue… l'opérateur pose les questions afin d'identifier un cas présumé d'Ébola.

Patient → Appel 101 → Appel 112

<u>Critères déterminants lors de l'appel</u> :

1. **t>38°C ou historique au cours des dernières 24 heures, avec ou sans symptômes additionnels,**
2. **retour d'une zone à risque (<21 jours)**
3. **contact avec personne malade/décédée suite à une infection Ébola**

Informez votre direction médicale 112 et l'IHF

OUI → Envoi de l'ambulance spécifique et du SMUR le plus proche + communication des informations

DOUTE → Contact avec l'infectiologue par le 112, pour l'évaluation du patient

- **OUI** → Envoi de l'ambulance spécifique et du SMUR le plus proche + communication des informations
- **NON** → Envoi de moyens conformément au Manuel belge de la régulation médicale v3.0 et approche classique du patient

NON → Envoi de moyens conformément au Manuel belge de la régulation médicale v3.0 et approche classique du patient

Sur place, l'intervenant SMUR se tient à distance d'1 m et le médecin évalue le risque via le questionnaire spécifique (Un EPI de base peut être utilisé). Après le questionnaire, le CS 112 est contacté pour la mise en place d'une discussion en conférence avec l'IHC* afin de parler de l'évaluation et de déterminer ce qui doit être fait. Les ambulanciers revêtent les équipements de protection individuels appropriés.

* le médecin d'hygiène communautaire

Sur place, les intervenants déterminent la présence simultanée des critères suivants :

1. t>38°C ou historique de fièvre > 24h,
2. Retour d'une zone à risques <21 jours
3. contact avec une personne malade/décédée suite à une infection par Ébola

OUI → Retrait des intervenants + demande de l'ambulance spécifique (et SMUR si pas encore présente)

NON → Approche et régulation habituelles

<u>Après bilan et concertation avec l'IH de la Communauté :</u>

1) Non cas : approche AMU normale (approche et au besoin évacuation vers un hôpital adéquat)
2) Personne exposée : approche AMU normale (approche et au besoin évacuation vers un hôpital adéquat)
3) Cas probable : centre de référence + approche minimale + EPI approprié pour les ambulanciers

Les transports interhospitaliers des cas confirmés sont effectués par les moyens de la Défense appropriés.